Informations de base

2022/2965(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Exigences supplémentaires pour les États membres dans leurs plans stratégiques relevant de la PAC pour 2023-2027 et règles pour la norme 1 relative aux BCAE

Complétant 2018/0216(COD)

Subject

- 3.10 Politique et économies agricoles
- 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)
- 3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural		
Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (Commission associée)		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/10/2020	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
22/11/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)08280	
22/11/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/12/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/12/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
31/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	Informa	tions	techni	iaues
-------------------------	---------	-------	--------	-------

Référence de la procédure	2022/2965(DEA)
---------------------------	----------------

Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0216(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	AGRI/9/10739	

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)08280	22/11/2022	